



Appel à projet de l'Assurance
maladie pour le Mois sans
Tabac
Saisie d'un projet ou d'une
action
2021

GUIDE D'UTILISATION

https://www.oscarsante.org/moisanstabac/soumettre_action

L'accès à la saisie des projets et des actions se fait à partir de la page **Soumettre une action** d'OSCARS.

A partir de cette page, vous pouvez choisir si vous renseignez un formulaire Projet ou un formulaire Action.

Vous avez aussi accès à un guide de saisie pour chaque formulaire.

Soumettre une action

Soumettre une action

La saisie s'effectue dans le site démarches-simplifiees.fr. Les liens ci-dessous vous orientent vers les formulaires de saisie.

Pour saisir une action : [cliquez ici](#)

Une action est définie par un lieu et un public. Si l'un ou l'autre diffère, les actions sont considérées comme différentes.

[Voir la fiche de saisie](#)

Pour saisir un projet : [cliquez ici](#)

Projet : cadre général dans lequel s'inscrivent les actions réalisées. Cette possibilité est occasionnelle.

[Voir la fiche de saisie](#)

Aide à la saisie dans démarches-simplifiees.fr : *(fichier en attente)*.

Pour les promoteurs ayant réalisé des projets et des actions dans le cadre de l'appel à projet de l'Assurance maladie (régime général) :

Pour saisir un projet : [cliquez ici](#)

[Voir la fiche de saisie](#)

Pour saisir une action : [cliquez ici](#)

[Voir la fiche de saisie](#)

Aide à la saisie dans démarches-simplifiees.fr : *(fichier en attente)*.

Pour toute question, adressez-vous à la structure ambassadrice de Mois sans Tabac de votre région. Les coordonnées sont indiquées sur la page d'accueil du module Mois sans Tabac de votre région. Vous pouvez aussi vous adresser à oscars@ces-paca.org

Saisie dans démarches- simplifiees.fr

Gestionnaire de formulaires utilisé par les administrations françaises



- Possibilité d'enregistrer les formulaires en mode brouillon
- Possibilité de modifier les formulaires
- Possibilité d'imprimer et télécharger les formulaires
- Possibilité d'instruction des formulaire par les CPAM
- Possibilité d'échanger par mail entre promoteur et instructeur

Créez un compte sur
démarches-simplifiees.fr
ou connectez vous avec
celui que vous utilisez déjà

<https://www.demarches-simplifiees.fr/>



Un outil simple
pour gérer les formulaires
administratifs dématérialisés.

Connectez-vous

Avec FranceConnect

France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Email (nom@site.com)

Mot de passe (8 caractères minimum)

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

[Vous êtes nouveau sur demarches-simplifiees.fr ?](#)

Vous accédez à une page pour commencer la saisie du formulaire.



Mois sans tabac : saisie d'un projet pour les promoteurs de l'Assurance maladie

Vous avez réalisé un projet dans le cadre de l'appel à projet Mois sans tabac 2021 de l'Assurance maladie, merci de remplir le formulaire.

Commencer la démarche

Le premier écran vous demande votre identité.

Ces informations servent à la gestion de votre dossier dans démarches-simplifiees.fr.

Elles ne seront pas visibles dans OSCARS.



Mois sans tabac : saisie d'un projet pour les promoteurs de l'Assurance maladie

Vous avez réalisé un projet dans le cadre de l'appel à projet Mois sans tabac 2021 de l'Assurance maladie, merci de remplir le formulaire.

Données d'identité

Merci de remplir vos informations personnelles pour accéder à la démarche.

Civilité

Madame

Monsieur

Prénom

Nom

Continuer

Puis vous accédez au formulaire à renseigner.
Un guide d'aide à la saisie est accessible dans le formulaire.

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Sélectionner votre caisse d'Assurance maladie - Régime général *

Titre du projet *

Ex. : Maman sans tabac dans les Alpes-de-Haute-Provence

Pas de ponctuation, chiffre, guillemet ou caractère spécial en début, pas de point à la fin.




Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

Lorsque vous remplissez un formulaire sur demarches-simplifiees.fr, les informations saisies sont **enregistrées automatiquement et vous recevez par mail un numéro de dossier**.

Si vous voulez terminer de remplir le formulaire plus tard, **il vous suffit de fermer la page du formulaire**. Quand vous retournez sur demarches-simplifiees.fr, vous pouvez reprendre votre formulaire là où vous l'avez laissé.

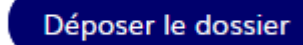

Le statut du dossier est « Brouillon ». Il ne peut pas être vu par l'instructeur.

N° dossier	Démarche	Demandeur	Statut	Mis à jour	Actions
 6713275	démarche en test Mois sans tabac : saisie d'un projet	Chiffon Yan	brouillon	mardi 09 novembre 2021 15h33	Actions ▾
			brouillon	mercredi 08 décembre 2021 15h51	Actions ▾

Au stade Brouillon, vous pouvez modifier le dossier, le transférer par mail au destinataire de votre choix, commencer un autre dossier ou le supprimer.

- Modifier le brouillon
- Transférer le dossier
- Commencer un autre dossier
- Supprimer le dossier

Une fois le formulaire terminé, cliquez sur
« Déposer le dossier » en bas de la page.



Déposer le dossier

Vous recevez un mail automatique de démarches-simplifiées qui confirme le dépôt de votre dossier.



Merci !

Votre dossier sur la démarche **Mois sans tabac** : saisie d'un projet a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre **dossier en ligne**.

Vous pouvez **le modifier** et **échanger avec un instructeur**.

[Accéder à votre dossier](#)

[Déposer un autre dossier](#)

Votre dossier a un statut « En construction »

Vous pouvez encore le modifier.

Quand l'instructeur le passera en instruction, vous ne pourrez plus le modifier.



The screenshot shows a user interface for a dossier. At the top, the title is "Mois sans tabac : saisie d'un projet pour les promoteurs de l'Assurance maladie" with a status badge "en construction". Below the title, it says "Dossier n° 7037938 - Déposé le 09 décembre 2021 10:41" and "Expire le 25/11/2022 (12 mois après la dernière date d'édition)". There are three tabs: "Résumé" (active), "Demande", and "Messagerie". On the right, there are three buttons: "Inviter une personne à modifier ce dossier" (with a dropdown arrow), "Modifier mon dossier" (in a green box), and a print icon (with a dropdown arrow).

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

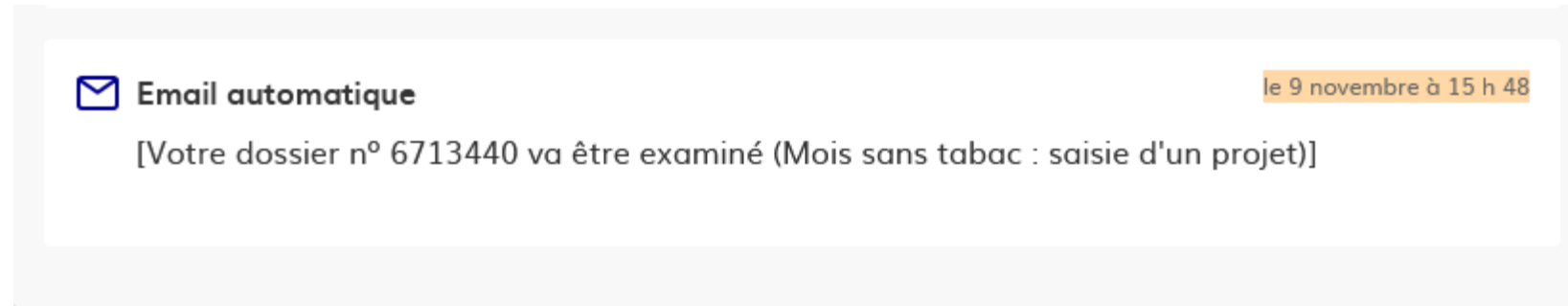
Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Habituellement, les dossiers de cette démarche sont traités dans un délai de 3 minutes.

Cette estimation est calculée automatiquement à partir des délais d'instruction constatés sur 90% des demandes qui ont été traitées lors des 30 derniers jours. Le délai réel peut être différent, en fonction du type de démarche (par exemple pour un appel à projet avec date de décision fixe).

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

Quand l'instructeur passe le dossier en instruction, vous recevez un mail :



Vous ne pouvez plus modifier votre dossier tant que l'instructeur ne le repasse pas en mode « En construction ».

Pour l'instruction d'un dossier, l'instructeur peut vous envoyer des messages directement à partir de l'onglet Messagerie.

démarche en test Mois sans tabac : saisie d'un projet > Dossier n° 6713440

Demande Annotations privées Avis externes **Messagerie** Personnes impliquées

le 9 novembre à 15 h 42

Email automatique

[Votre dossier n° 6713440 a bien été déposé (Mois sans tabac : saisie d'un projet)]

Bonjour,
Votre dossier n° 6713440 **a bien été déposé**. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.
Bonne journée,

le 9 novembre à 15 h 48

Email automatique

[Votre dossier n° 6713440 va être examiné (Mois sans tabac : saisie d'un projet)]

Écrivez votre message ici

Joindre un document (taille max : 20 Mo)

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Envoyer le message

Coté Instructeur

Repasser en construction
Vous permettez à l'utilisateur de modifier ses réponses au formulaire

En instruction
L'utilisateur ne peut modifier son dossier pendant l'instruction

Accepter
L'utilisateur sera notifié que son dossier a été accepté

Classer sans suite
L'utilisateur sera notifié que son dossier a été classé sans suite

Refuser
L'utilisateur sera notifié que son dossier a été refusé

Accepter le dossier

Expliquez au demandeur pourquoi ce dossier est accepté (facultatif)

Ajouter un justificatif (optionnel)

Annuler Valider la décision

- La correction du dossier avec votre instructeur se fait en changeant le statut du dossier : En construction / En instruction. L'instructeur peut repasser le dossier en construction pour vous permettre de le modifier.
- Une fois le dossier finalisé, l'instructeur accepte.

Vous voyez que votre dossier est accepté. Vous ne pouvez plus le modifier.

N° dossier	Démarche	Demandeur	Statut	Mis à jour	Actions
 6713440	démarche en test Mois sans tabac : saisie d'un projet	Premier Aude	accepté	mardi 09 novembre 2021 15h56	Actions ▾



C'est à partir de cette étape que le dossier s'exporte vers 

L'ambassadeur ou l'ambassadrice Mois sans Tabac de votre région le complétera, le validera et le rendra visible sur OSCARS.

<https://www.oscarsante.org/>

Aide

Tutoriel démarches-simplifiées : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Fiche de saisie d'une action :

https://www.oscarsante.org/pdfs/mois_sans_tabac/guide_saisie_action_am.pdf

Fiche de saisie d'un projet :

https://www.oscarsante.org/pdfs/mois_sans_tabac/guide_saisie_projet_am.pdf